



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51-102A1

TRIMESTRE ET PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE

31 MAI 2021

Le 9 juillet 2021



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives	1
Activités de NAV CANADA	2
Stratégie financière et réglementation des tarifs	2
Faits saillants financiers	3
Principales questions financières	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	13
Produits	13
Charges d'exploitation	15
Autres (produits) et charges (y compris le recouvrement d'impôt sur le résultat)	17
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)	19
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs	20
Autres éléments du résultat global	23
Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs	24
Perspectives financières	24
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie	28
Transactions avec des parties liées	28
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	29
Informations financières trimestrielles (non audité)	29
Analyse des résultats trimestriels	30
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	31
Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021	31
Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021	32
Liquidités et stratégie de financement	33
Cotes de crédit	35
Besoins en trésorerie	37
Gestion du capital	38
Instruments financiers et gestion des risques	38
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	40
Prises de position comptables futures	40
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS	41
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	41

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2021 (le « troisième trimestre de l'exercice 2021 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de l'exercice 2021 (les « états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 »), de nos états financiers consolidés annuels audités (les « états financiers annuels ») et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2020 (l'« exercice 2020 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que de notre notice annuelle 2020 datée du 22 octobre 2020 (la « notice annuelle de l'exercice 2020 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2020, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « se rapprocher » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « sera », « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés. Les risques et les incertitudes comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, les volumes de circulation aérienne, les interventions de l'État dans le transport aérien ou les restrictions sur le transport aérien imposées par l'État, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2020. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 9 juillet 2021 et peuvent changer après cette date.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion du coronavirus (la « COVID-19 ») était devenue une pandémie. Compte tenu de l'évolution rapide des circonstances se rapportant à la pandémie de COVID-19 et de la contraction de l'économie qui s'en est suivie, le degré d'incertitude relatif aux hypothèses sous-jacentes à l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est plus élevé. Ces hypothèses portent notamment sur le fait que la pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continueront de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation à court terme; que le redressement économique post-pandémie sera probablement graduel ou pourrait être inégal; que la croissance à long terme de l'économie donnera lieu ultimement à une augmentation de la demande en transport aérien; et qu'aucun autre événement important comme une catastrophe naturelle ou tout autre fléau qui pourrait se produire n'aura d'incidence sur le cours normal des activités ou le contexte macroéconomique. Les hypothèses ont été formulées à partir des informations dont la Société dispose à l'heure actuelle. Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 et à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences pour NAV CANADA.

Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouverts au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire à l'état consolidé du résultat net des résultats financiers qui correspondent essentiellement au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne attribuables notamment à la pandémie de COVID-19, dont il est question à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers de la Société, lesquels tiennent compte des volumes estimatifs de circulation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

Lors de la préparation de nos états financiers, nous tenons compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins d'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Lorsque nous établissons le niveau des redevances d'usage, nous prenons en considération les besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

Faits saillants financiers

La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. L'incidence de la baisse importante des volumes de circulation aérienne et des redevances d'usage y afférentes sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020. Au cours du troisième trimestre de l'exercice qui sera clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »), les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien ainsi que les redevances perçues en fonction des mouvements dans l'espace aérien), ont augmenté de 1,6 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2020, mais ils sont encore nettement inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie au cours de la période correspondante de l'exercice clos le 31 août 2019 (l'« exercice 2019 »). Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur la Société et ses résultats financiers.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Résultats d'exploitation du trimestre clos le 31 mai 2021

La Société a inscrit un bénéfice net de 8 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2021 (perte nette de 14 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020). Compte non tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des autres ajustements aux comptes de report réglementaires, la Société a inscrit une perte nette de 186 \$ (294 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020).

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Produits	196 \$	159 \$	37 \$
Charges d'exploitation	305	351	(46)
Autres (produits) et charges	86	129	(43)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(9)	(27)	18
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(186)	(294)	108
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts défavorables par rapport aux niveaux prévus	45	160	(115)
Ajustement approuvé initial ²⁾	74	9	65
	119	169	(50)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	35	42	(7)
Autres avantages du personnel	(3)	(2)	(1)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	51	97	(46)
Impôt sur le résultat	(11)	(26)	15
Correction de valeur pour créances douteuses	3	-	3
	75	111	(36)
	194	280	(86)
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	8 \$	(14) \$	22 \$

¹⁾ La Société est assujettie à une législation qui régit le niveau de ses redevances (se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs »). Le calendrier de comptabilisation de certains produits et de certaines charges recouvrées au moyen des redevances est établi par le biais de mouvements des comptes de report réglementaires [se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) »].

²⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2021, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont reculé de 94 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2021 (augmentation de 870 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 140 \$ (129 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans Aireon, les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$) ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(124) \$	(102) \$	(22) \$
Investissement	58	(26)	84
Financement	(25)	997	(1 022)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(91)	869	(960)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3)	1	(4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(94)	870	(964)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	498	48	450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<u>404 \$</u>	<u>918 \$</u>	<u>(514) \$</u>
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	(124) \$	(102) \$	(22) \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(16)	(26)	10
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	-	(1)	1
Flux de trésorerie disponibles	<u>(140) \$</u>	<u>(129) \$</u>	<u>(11) \$</u>

1) Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2) Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Résultats d'exploitation de la période de neuf mois close le 31 mai 2021

La Société a inscrit une perte nette de 119 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 (61 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020). Compte non tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des autres ajustements aux comptes de report réglementaires, la Société a inscrit une perte nette de 504 \$ (420 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020).

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Produits	577 \$	845 \$	(268) \$
Charges d'exploitation	931	1 107	(176)
Autres (produits) et charges	157	185	(28)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(7)	(27)	20
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(504)	(420)	(84)
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts défavorables par rapport aux niveaux prévus	21	144	(123)
Ajustement approuvé initial ²⁾	221	27	194
	242	171	71
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	97	130	(33)
Autres avantages du personnel	(7)	(4)	(3)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	53	87	(34)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	1
Impôt sur le résultat	(9)	(25)	16
Opérations de couverture réalisées	1	1	–
Correction de valeur pour créances douteuses	8	–	8
	143	188	(45)
	385	359	26
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(119) \$	(61) \$	(58) \$

1) Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) ».

2) Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2021, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 285 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021 (augmentation de 888 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 425 \$ (147 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ».

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$) ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(373) \$	(39) \$	(334) \$
Investissement	94	(106)	200
Financement	(2)	1 032	(1 034)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(281)	887	(1 168)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	1	(5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(285)	888	(1 173)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	404 \$	918 \$	(514) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	(373) \$	(39) \$	(334) \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(54)	(106)	52
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ²⁾	4	–	4
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	(2)	(2)	–
Flux de trésorerie disponibles	(425) \$	(147) \$	(278) \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

²⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Situation financière au 31 mai 2021

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2020 et le 31 mai 2021.

	31 mai 2021	31 août 2020	Variation (\$)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	404 \$	689 \$	(285) \$
Débiteurs et autres	78	77	1
Placements	74	218	(144)
Autres actifs courants	14	9	5
	<u>570</u>	<u>993</u>	<u>(423)</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	712	740	(28)
Immobilisations incorporelles	828	874	(46)
Placement sous forme d'actions privilégiées	283	336	(53)
Créances à long terme	78	4	74
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	7	-
Avantages du personnel	4	4	-
	<u>1 912</u>	<u>1 965</u>	<u>(53)</u>
Total des actifs	<u>2 482</u>	<u>2 958</u>	<u>(476)</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>1 795</u>	<u>2 112</u>	<u>(317)</u>
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>4 277 \$</u>	<u>5 070 \$</u>	<u>(793) \$</u>
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire	- \$	223 \$	(223) \$
Fournisseurs et autres créditeurs	189	262	(73)
Partie courante de la dette à long terme	25	275	(250)
Produits différés	16	11	5
Autres passifs courants	10	6	4
	<u>240</u>	<u>777</u>	<u>(537)</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme	2 486	2 013	473
Avantages du personnel	1 499	2 042	(543)
Passif d'impôt différé	12	21	(9)
Obligation locative	1	3	(2)
Autres passifs non courants	2	2	-
	<u>4 000</u>	<u>4 081</u>	<u>(81)</u>
Total des passifs	<u>4 240</u>	<u>4 858</u>	<u>(618)</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)	(91)	28	(119)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	128	184	(56)
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	<u>4 277 \$</u>	<u>5 070 \$</u>	<u>(793) \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris celles se rapportant aux placements courants et aux emprunts bancaires) depuis le 31 août 2020, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT- Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ».

La variation du placement sous forme d'actions privilégiées depuis le 31 août 2020 (y compris celle du passif d'impôt différé) est analysée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon ».

Les créances à long terme tiennent compte de reports de paiements de 75 \$ accordés dans le cadre de l'augmentation de 29,5 % en moyenne des redevances d'usage instaurée le 1^{er} septembre 2020. Les frais facturés qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés par les clients en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

La variation de la dette à long terme (y compris la partie courante) est analysée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Activités de financement ».

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle principalement des profits à la réévaluation des régimes de retraite capitalisés que la Société a comptabilisés pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021. Ces variations, de même que les variations correspondantes des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires, sont décrites plus en détail à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Autres éléments du résultat global ».

Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 \$. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges. Le solde des résultats non distribués (du déficit accumulé) au 31 mai 2021 correspond à la perte jusqu'à cette date.

Principales questions financières¹

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société.

1. Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. L'effet que la pandémie a sur les volumes de circulation aérienne a commencé à se faire sentir au milieu de l'exercice 2020 et, depuis, les mouvements d'aéronefs, calculés en unités de redevances pondérées, se sont amenuisés et se situent encore bien au-dessous des données trimestrielles de l'exercice 2019.

¹ Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les produits tirés des redevances d'usage de la Société ont diminué de manière importante aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2021 comparativement à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, les produits tirés des redevances d'usage ont légèrement augmenté en comparaison de ceux du troisième trimestre de l'exercice 2020. Toutefois, les produits tirés des redevances d'usage ont reculé de 45,6 % et de 44,2 % par rapport à ceux du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2019, respectivement, en dépit de la hausse des redevances d'usage entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020. Bien que nul ne sache combien de temps encore la pandémie perdurera ni toute l'ampleur de ses répercussions, son effet néfaste sur le secteur de l'aviation, le transport aérien à l'échelle nationale et mondiale ainsi que les produits liés aux mouvements d'aéronefs, auxquels correspondent les volumes de circulation aérienne calculés en unités de redevances pondérées, persiste. Nous estimons que l'effet sur nos produits perdurera jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que le transport aérien redémarre.

Par suite de l'incidence de la pandémie, la Société ne cesse de revoir, de surveiller et de gérer ses dépenses, ainsi que de veiller au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et d'assurer la sûreté et le bien-être de ses employés, tout en demeurant en bonne posture pour participer au redressement postpandémique du transport aérien.

Parmi les moyens pris par la Société au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2021 pour continuer de pallier l'importante insuffisance des produits, on note :

- l'augmentation des redevances d'usage de 29,5 % en moyenne pour les niveaux de tarification de base en date du 1^{er} septembre 2020, qui devrait donner lieu à une augmentation estimée de 170 \$ des produits selon les projections relatives aux volumes de circulation aérienne pour l'exercice 2021 (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » pour obtenir plus d'information sur les résultats prévus pour l'exercice 2021);
- le maintien du recours au programme d'aide du gouvernement, soit la subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), dont un montant de 95 \$ a été comptabilisé en réduction des charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » ci-après pour obtenir plus d'information);
- la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts, pour autant que cela soit possible, notamment la suppression de postes temporaires et permanents (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » ci-après pour obtenir plus d'information);
- l'obtention de fonds au moyen de l'émission de billets d'obligation générale d'une valeur de 500 \$ (se reporter à la rubrique « Activités de financement » ci-après).

2. Circulation aérienne et redevances d'usage

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, ont diminué de 47,1 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020. Les volumes de circulation aérienne ont diminué de 57,9 % par rapport aux volumes enregistrés avant la pandémie au cours de la période correspondante de l'exercice 2019.

À l'heure actuelle, la Société prévoit une diminution des volumes de circulation aérienne de 38,1 % pour l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent et une diminution de 59,2 % par rapport à l'exercice 2019.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée aux niveaux de tarification de base. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. En ce qui a trait à l'exercice 2021 de NAV CANADA, les frais facturés qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage pourront être reportés et ils devront être acquittés par les clients en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices.

3. Charges d'exploitation

Depuis le début de la pandémie, la Société a pris des mesures extraordinaires pour réduire ses charges d'exploitation, y compris la suppression de postes de cadres, la réduction des salaires et des primes versés aux gestionnaires, la modification d'un volet du régime de retraite destiné aux cadres et aux gestionnaires, la résiliation de contrats d'employés temporaires, la conclusion d'ententes avec les unités de négociation pour la suspension de programmes, la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur d'une retraite anticipée ou d'un départ et la réduction des activités secondaires et non essentielles à l'échelle de la Société.

Le 22 septembre 2020 et le 9 décembre 2020, la Société a annoncé une réduction de son effectif au moyen de l'abolition de postes permanents, qui a touché environ 350 personnes. Les suppressions d'emploi visaient tous les services de la Société ainsi que les étudiants opérationnels. La restructuration entreprise par la Société depuis le début de la pandémie devrait conduire à la suppression d'environ 650 emplois partout au pays (soit environ 12,7 % de l'effectif de la Société avant la pandémie). La restructuration de certaines unités et la réduction de l'effectif étaient essentielles à l'adaptation des activités et des services en fonction de la circulation aérienne et à la préservation de la viabilité de NAV CANADA.

En s'appuyant sur les prévisions à l'égard des volumes de circulation aérienne et afin de s'assurer qu'elle est en bonne posture pour aider le secteur de l'aviation à se relever, la Société a annulé les avis de statut excédentaire remis à 41 employés, ce qui a mené à une réduction des indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail à payer.

Compte tenu des répercussions de la pandémie sur sa situation pécuniaire, la Société poursuit ses pourparlers avec les agents négociateurs dans le but de trouver des solutions de rechange aux ajustements de son effectif. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a conclu un accord avec l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (l'« IPFPC ») selon lequel les salariés qu'il représente renonceront à des hausses salariales pour les deux prochaines années (1^{er} mai 2021 et 1^{er} mai 2022) afin d'éviter des licenciements au cours de la même période. L'accord prévoit également une prorogation de la convention collective actuelle jusqu'au 30 avril 2026 et la possibilité de hausses salariales de 2 % pendant chacune des trois années supplémentaires de la convention.

4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Au 31 mai 2021, la Société a comptabilisé une diminution de la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées, laquelle est passée de 336 \$ CA (258 \$ US) au 31 août 2020 à 283 \$ CA (235 \$ US). La juste valeur reflète l'effet persistant de la pandémie de COVID-19 sur la circulation aérienne mondiale et les conséquences de cette situation sur les activités et les produits d'Aireon. La juste valeur présentée dans l'état de la situation financière tient compte des dividendes à recevoir de 74 \$ CA (61 \$ US) [76 \$ CA (58 \$ US) au 31 août 2020].

La réduction de valeur comptabilisée au 31 mai 2021 se chiffrait à 36 \$ CA (30 \$ US), tandis qu'une réduction de valeur de 112 \$ CA (82 \$ US) avait été inscrite au 31 mai 2020. La réduction de la juste valeur a été atténuée par les produits de dividendes de 3 \$ CA (2 \$ US) et de 9 \$ CA (7 \$ US) comptabilisés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 mai 2021 et 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

La valeur comptable demeure supérieure au coût d'investissement initial.

De plus, en raison de la baisse de la juste valeur, le passif d'impôt différé net correspondant a diminué pour se fixer à 12 \$ CA (10 \$ US) au 31 mai 2021 [21 \$ CA (16 \$ US) au 31 août 2020].

5. Activités de financement

Le 9 février 2021, la Société a émis des billets d'obligation générale de 500 \$ en deux séries, soit les billets d'obligation générale de série 2021-1 d'une valeur de 300 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,937 % et échéant le 9 février 2026 et les billets d'obligation générale de série 2021-2 d'une valeur de 200 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,555 % et échéant le 9 février 2024.

Le 18 février 2021, la Société a remboursé les billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ au moyen du produit net de l'émission. Le reste du produit de l'émission de billets servira aux besoins généraux de la Société.

6. Régimes de retraite

La Société continue de respecter les exigences en matière de capitalisation de ses deux régimes de retraite agréés à prestations définies, soit le régime de retraite de NAV CANADA et le régime de retraite de la haute direction de NAV CANADA, conformément aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Sous réserve de l'approbation du BSIF, le régime de retraite de la haute direction de NAV CANADA et le régime de retraite de NAV CANADA seront fusionnés avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021. Les dispositions du régime de retraite de la haute direction de NAV CANADA continueront d'être appliquées aux années de service des cadres ouvrant droit à pension qui sont cumulées avant le 1^{er} avril 2022 à l'intérieur du régime de retraite de NAV CANADA. Compte tenu de la taille considérable des deux régimes, la fusion aura une incidence négligeable sur le régime de retraite de NAV CANADA et elle n'aura aucun effet sur l'ensemble des obligations de NAV CANADA. Toutefois, les deux régimes continueront d'être exploités séparément jusqu'à ce que le BSIF donne son approbation.

La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite de NAV CANADA (aux fins de capitalisation), laquelle tient compte de la fusion, a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2021 et déposée auprès du BSIF en juin 2021. L'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation des régimes de retraite effectuée en date du 1^{er} janvier 2021 a révélé un excédent au titre de la continuité de l'exploitation de 1 297 \$ (933 \$ au 1^{er} janvier 2020).

Les règlements régissant la capitalisation des régimes de retraite sous réglementation fédérale prévoient un test de solvabilité qui suppose qu'un régime est liquidé à la date d'évaluation. L'évaluation actuarielle effectuée aux fins de capitalisation en date du 1^{er} janvier 2021 a fait état d'un déficit de solvabilité réglementaire de 501 \$ (192 \$ au 1^{er} janvier 2020).

Les cotisations aux régimes de retraite sont fondées sur l'évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2021, une fois le rapport sur l'évaluation déposé. La Société peut répondre aux exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite en fonction de la solvabilité par le biais de lettres de crédit ou de cotisations en trésorerie, le plafond des lettres de crédit autorisé étant fondé sur une proportion de 15 % des passifs au titre de la solvabilité. Au 1^{er} janvier 2021, les lettres de crédit en cours représentaient 6 % des passifs au titre de la solvabilité (7 % au 1^{er} janvier 2020).

7. Compte de stabilisation des tarifs

Au 31 mai 2021, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 497 \$ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Le compte de stabilisation des tarifs présente une variation de 242 \$ attribuable à l'ajustement approuvé initial de 221 \$ apporté au compte de stabilisation des tarifs en raison de l'insuffisance prévue pour l'exercice 2021 et des écarts nets défavorables de 21 \$ par rapport aux résultats prévus. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2020 et les notes afférentes aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les 31 mai			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	109 \$	72 \$	37 \$	51 %
Redevances d'aérogare	58	56	2	4 %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	4	6	(2)	(33) %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	13	7	6	86 %
Total des redevances d'usage	184	141	43	30 %
Autres produits ¹⁾	12	18	(6)	(33) %
	<u>196 \$</u>	<u>159 \$</u>	<u>37 \$</u>	<u>23 %</u>

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	309 \$	404 \$	(95) \$	(24) %
Redevances d'aérogare	191	314	(123)	(39) %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	14	49	(35)	(71) %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	36	31	5	16 %
Total des redevances d'usage	550	798	(248)	(31) %
Autres produits ¹⁾	27	47	(20)	(43) %
	<u>577 \$</u>	<u>845 \$</u>	<u>(268) \$</u>	<u>(32) %</u>

¹⁾ Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les services liés au centre de conférence de notre installation de Cornwall (Ontario), la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

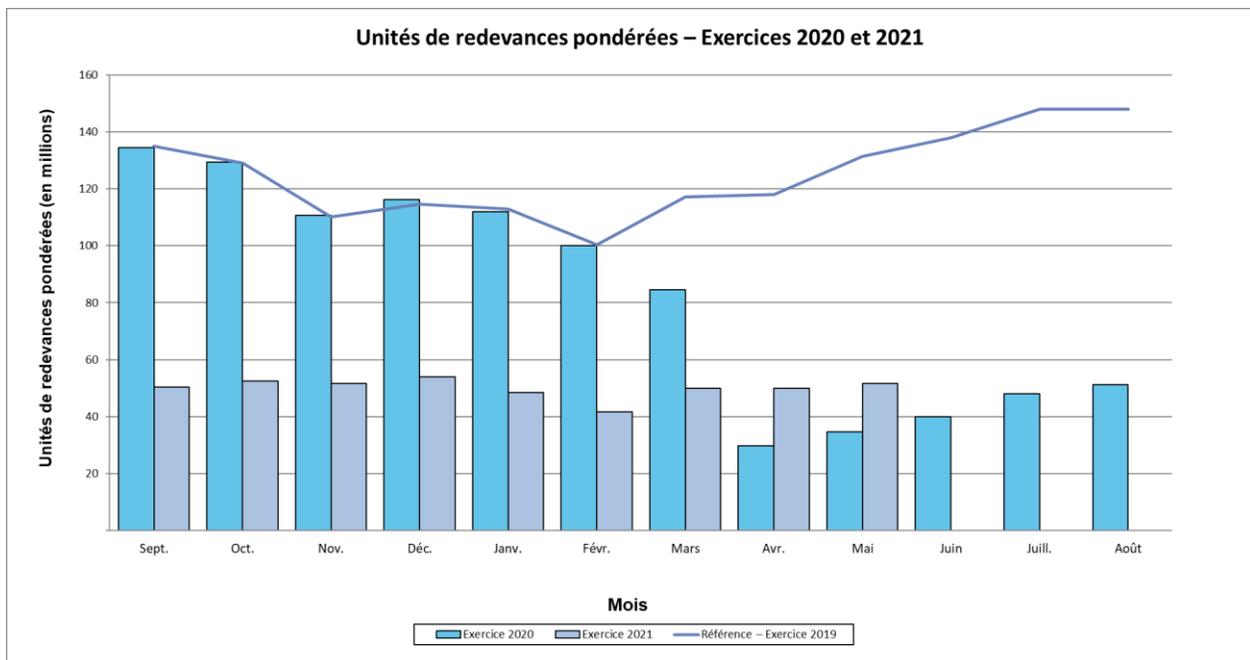
Les produits tirés des redevances d'usage pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ont augmenté de 43 \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020. L'augmentation tient compte à la fois de la hausse de 1,6 % des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, par rapport à ceux de l'an dernier, et de la hausse des redevances d'usage qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et selon laquelle les tarifs de base ont augmenté de 29,5 % en moyenne. Cependant, les produits demeurent nettement inférieurs à ceux de l'exercice 2019.

Les produits tirés des redevances d'usage pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont diminué de 248 \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020, à cause surtout de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions négatives importantes sur les volumes de circulation aérienne subsistent. La Société a constaté que la circulation aérienne, calculée en unités de redevances pondérées, a diminué de 47,1 % par rapport à l'an dernier. Compte non tenu de l'incidence de la journée supplémentaire de l'année bissextile que constituait l'exercice 2020, les volumes de circulation aérienne des neuf premiers mois de l'exercice 2021 se sont amenuisés de 46,9 %. L'amenuisement des volumes de circulation aérienne a été partiellement compensé par les redevances d'usage révisées qui ont été instaurées le 1^{er} septembre 2020, qui ont donné lieu à l'application d'une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne à l'ensemble des niveaux de tarification.

Les autres produits pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021 ont diminué de 6 \$ et de 20 \$, respectivement, en comparaison de ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020, en raison principalement d'une baisse des produits tirés des contrats de services et de développement et du fait que l'accès au CENTRE NAV est interdit au public à cause de la pandémie de COVID-19.

Circulation aérienne

Les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) du troisième trimestre de l'exercice 2021 reflètent toujours l'incidence négative persistante de la pandémie de COVID-19, dont l'effet sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020. Au cours du trimestre clos le 31 mai 2021, les volumes de circulation aérienne ont commencé à dépasser ceux enregistrés pour la période correspondante de l'exercice 2020, mais ils demeurent nettement inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie.



NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet) et les tendances démographiques.

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 31 mai			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	196 \$	244 \$	(48) \$	(20) %
Services techniques	42	37	5	14 %
Installations et entretien	15	15	-	-
Amortissements	39	41	(2)	(5) %
Autres	13	14	(1)	(7) %
	<u>305 \$</u>	<u>351 \$</u>	<u>(46) \$</u>	<u>(13) %</u>

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ont diminué de 48 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison surtout des sommes reçues au titre de la SSUC, que la Société a commencé à recevoir à compter de mai 2020. De plus, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période a diminué en raison de la baisse de l'effectif global et du taux utilisé au 31 août 2020 dans les hypothèses portant sur les hausses futures des salaires par rapport à celui utilisé au 31 août 2019. La diminution des charges au titre des salaires et des avantages du personnel s'explique également par les mesures de réduction des coûts, comme la réduction de l'effectif réalisée au cours du premier semestre de l'exercice 2021 et les mesures d'incitation à la retraite anticipée lancées au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020, qui ont été instaurées afin de pallier les répercussions de la pandémie.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	609 \$	786 \$	(177) \$	(23) %
Services techniques	121	103	18	17 %
Installations et entretien	44	51	(7)	(14) %
Amortissements	117	117	-	-
Autres	40	50	(10)	(20) %
	<u>931 \$</u>	<u>1 107 \$</u>	<u>(176) \$</u>	<u>(16) %</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont diminué de 177 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison surtout des sommes reçues au titre de la SSUC, que la Société a commencé à recevoir à compter de mai 2020. De plus, les charges liées aux heures supplémentaires ont diminué par suite de la baisse importante des volumes de circulation aérienne occasionnée par la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période a diminué en raison de la baisse de l'effectif global et du taux utilisé au 31 août 2020 dans les hypothèses portant sur les hausses futures des salaires par rapport à celui utilisé au 31 août 2019. L'effet des mesures de réduction des coûts se rapportant à la rémunération, comme la réduction des salaires des membres de la direction, la résiliation de contrats d'employés temporaires et les mesures d'incitation à la retraite anticipée lancées au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020, qui ont été instaurées afin de pallier les répercussions de la pandémie a été largement annulé par les indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail découlant des activités de restructuration entreprises au cours du premier semestre de l'exercice 2021.

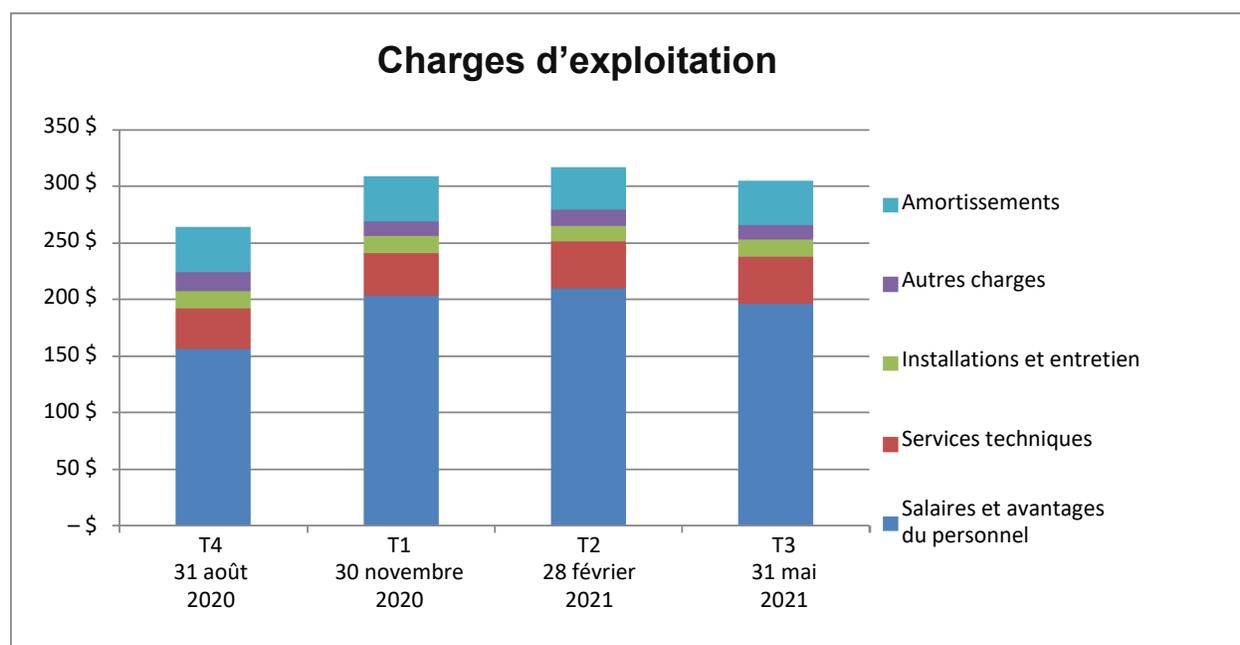
Les charges liées aux services techniques pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont augmenté de 18 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020 en raison surtout des frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique qui sont entrés en vigueur en janvier 2020.

Les charges liées aux installations et à l'entretien pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont diminué de 7 \$ en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 par suite surtout de la fermeture de locaux et du fait que l'accès au CENTRE NAV est interdit au public à cause de la pandémie.

Les autres charges pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont diminué de 10 \$ en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 par suite surtout des mesures prises pour réduire les dépenses, ce qui s'est traduit par une réduction des dépenses liées aux déplacements et à la relocalisation. Les baisses ont été annulées en partie par une hausse de la charge au titre des créances douteuses par suite de la comptabilisation d'une provision au titre des pertes de crédit estimées pour la durée de vie, comme il est expliqué à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

Bien que les charges d'exploitation aient été stables historiquement, au cours du trimestre clos le 31 mai 2020, l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la Société a commencé à se faire sentir et s'est traduit par une baisse considérable des volumes de circulation aérienne, laquelle a entraîné une diminution des charges liées aux heures supplémentaires. Également, les sommes reçues au titre de la SSUC à partir de mai 2020 ont aidé à contrebalancer en partie les charges de rémunération. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a poursuivi ses activités de restructuration, ce qui a donné lieu à une hausse des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail. Les efforts qu'elle a consentis ont permis à la Société de commencer à réaliser des économies dès le troisième trimestre de l'exercice 2021. La réduction des coûts à l'échelle de la Société figure parmi ses principaux objectifs, surtout en ce qui concerne les charges discrétionnaires.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)



Autres (produits) et charges (y compris le recouvrement d'impôt sur le résultat)

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	– \$	(1) \$	(1) \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Autres placements	1	(1)	(2)
Total des produits financiers	1	(2)	(3)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	14	16	2
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	20	18	(2)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	33	109	76
	53	127	74
Autres (profits) et pertes			
(Profits) et pertes de change	16	(12)	(28)
Autres pertes	2	–	(2)
	18	(12)	(30)
	86 \$	129 \$	43 \$
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(9) \$	(27) \$	(18) \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(2) \$	(2) \$	– \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Autres placements	2	(3)	(5)
Total des produits financiers	–	(5)	(5)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	41	47	6
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	67	55	(12)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	27	103	76
	94	158	64
Autres (profits) et pertes			
(Profits) et pertes de change	23	(14)	(37)
Quote-part du profit net d'une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	(1)
Autres profits	(1)	–	1
	22	(15)	(37)
	157 \$	185 \$	28 \$
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(7) \$	(27) \$	(20) \$

¹⁾ La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

Les charges d'intérêts ont augmenté de 2 \$ et de 12 \$, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2021 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2020 à cause surtout des charges d'intérêts attribuables aux billets d'obligation générale de série 2020-1 d'une valeur de 550 \$ et aux billets d'obligation générale de série 2020-2 d'une valeur de 300 \$ émis en mai 2020.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, la variation nette de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon a correspondu à une perte de 33 \$ et de 27 \$, respectivement, alors qu'une perte de 109 \$ et de 103 \$ avait été enregistrée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020. La réduction de valeur comptabilisée au 31 mai 2021 se chiffrait à 36 \$ CA (30 \$ US), tandis qu'une réduction de valeur de 112 \$ CA (82 \$ US) avait été inscrite au 31 mai 2020. La réduction de la juste valeur a été atténuée par les produits de dividendes de 3 \$ CA (2 \$ US) et de 9 \$ CA (7 \$ US) comptabilisés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 mai 2021 et 2020.

Les pertes de change ont augmenté de 28 \$ et de 37 \$, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2021 en comparaison de celles des périodes correspondantes de l'exercice 2020 à cause surtout de l'effet de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain sur le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

La réduction de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 9 \$ CA (7 \$ US) pour le trimestre clos le 31 mai 2021 en raison de la diminution du passif d'impôt différé net. Le recouvrement d'impôt sur le résultat de 7 \$ CA (6 \$ US) pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ne tient pas compte d'une augmentation du passif d'impôt différé attribuable au traitement fiscal des produits de dividendes inscrits.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	119 \$	169 \$	(50) \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	35	42	(7)
Autres avantages du personnel	(3)	(2)	(1)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	51	97	(46)
Impôt sur le résultat	(11)	(26)	15
Correction de valeur pour créances douteuses	3	–	3
	<u>194 \$</u>	<u>280 \$</u>	<u>(86) \$</u>

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	242 \$	171 \$	71 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	97	130	(33)
Autres avantages du personnel	(7)	(4)	(3)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	53	87	(34)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	1
Impôt sur le résultat	(9)	(25)	16
Opérations de couverture réalisées	1	1	–
Correction de valeur pour créances douteuses	8	–	8
	<u>385 \$</u>	<u>359 \$</u>	<u>26 \$</u>

¹⁾ Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

Afin d'ajuster le total de la charge au titre des prestations de retraite de manière à refléter les cotisations en trésorerie à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, le mouvement net du compte de report réglementaire au titre des cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite s'est élevé à 35 \$ et à 97 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, contre 42 \$ et 130 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020. La diminution du compte de report réglementaire est essentiellement attribuable à la baisse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant de la baisse de l'effectif global et du taux utilisé au 31 août 2020 dans les hypothèses portant sur les hausses futures des salaires par rapport à celui utilisé au 31 août 2019.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

La variation du mouvement net du compte de report réglementaire au titre du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt, de 46 \$ et de 34 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021 est essentiellement attribuable au fait que la réduction de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 31 mai 2021 a été inférieure à celle inscrite au 31 mai 2020, ainsi qu'à l'incidence des variations des cours de change occasionnées par la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain, comme il est expliqué à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Autres (produits) et charges (y compris le recouvrement d'impôt sur le résultat) ».

Le mouvement net du compte de report réglementaire au titre de la correction de valeur pour créances douteuses de 3 \$ et de 8 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, respectivement, s'explique par le report de l'incidence hors trésorerie de la comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie enregistrées par suite du report de la hausse des tarifs de base des redevances d'usage. Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

La variation du mouvement net du compte de report réglementaire au titre de l'impôt sur le résultat de 15 \$ et de 16 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, respectivement, reflète la baisse du passif d'impôt différé net par suite de la diminution de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 31 mai 2021, ce qui a été contré en partie par l'augmentation du passif d'impôt différé attribuable au traitement fiscal des produits de dividendes inscrits.

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers annuels de l'exercice 2020. Le tableau qui suit présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Solde créditeur (débit) présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	(378) \$	91 \$	(469) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits inférieurs aux prévisions	(102)	(216)	114
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	54	50	4
Autres (produits) et charges supérieurs aux prévisions	(45)	(77)	32
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	48	83	(35)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(45)	(160)	115
Ajustement approuvé initial	(74)	(9)	(65)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans la perte nette	(119)	(169)	50
Solde créditeur présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(497) \$	(78) \$	(419) \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Le mouvement net de 119 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 s'explique par ce qui suit :

- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 102 \$ de moins, en raison essentiellement d'un amenuisement des volumes de circulation aérienne et de la baisse des produits tirés des contrats de services et de développement;
- l'ajustement prévu de 74 \$, qui correspond à la part du troisième trimestre de l'exercice 2021 de la perte nette annuelle anticipée de 295 \$ au moment où le budget de l'exercice 2021 a été approuvé;
- le fait que les autres charges se sont situées au-dessus des prévisions, soit 45 \$ de plus, en raison essentiellement de la diminution de 33 \$ de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon et des pertes de change nettes de 16 \$ sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, ce qui a été contrebalancé en partie par un recouvrement d'impôt sur le résultat de 9 \$ attribuable à la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

partiellement compensés par :

- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 54 \$ de moins, en raison essentiellement des sommes reçues au titre de la SSUC qui n'avaient pas été budgétées, de la baisse des charges liées aux heures supplémentaires ainsi que des efforts que la Société continue de mener pour réduire ses dépenses discrétionnaires en réaction à la pandémie de COVID-19;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur de 48 \$ aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire de 33 \$ pour compenser la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - un ajustement réglementaire de 16 \$ lié au report des pertes de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - un ajustement réglementaire de 3 \$ lié à la correction de valeur pour créances douteuses attribuable à l'augmentation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées relativement au montant à recevoir en raison du report de la hausse des tarifs de base des redevances d'usage; partiellement compensés par :
 - un ajustement réglementaire de 9 \$ lié au report de recouvrements d'impôt sur le résultat en raison de la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Solde créditeur (débit) présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	(255) \$	93 \$	(348) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits inférieurs aux prévisions	(125)	(231)	106
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	92	65	27
Autres (produits) et charges supérieurs aux prévisions	(50)	(82)	32
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	62	104	(42)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(21)	(144)	123
Ajustement approuvé initial	(221)	(27)	(194)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(242)	(171)	(71)
Solde créditeur présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(497) \$	(78) \$	(419) \$

Le mouvement net de 242 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021 s'explique avant tout par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 221 \$, qui correspond aux trois quarts de la perte nette annuelle anticipée au moment où le budget de l'exercice 2021 a été approuvé;
- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 125 \$ de moins, en raison essentiellement d'un amenuisement des volumes de circulation aérienne et de la baisse des produits tirés des contrats de services et de développement;
- le fait que les autres charges se sont situées au-dessus des prévisions, soit 50 \$ de plus, en raison essentiellement de la diminution de 31 \$ de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon et des pertes de change de 24 \$ sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, atténuées par un recouvrement d'impôt sur le résultat de 7 \$ attribuable principalement à la diminution de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

partiellement compensés par :

- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 92 \$ de moins, en raison essentiellement des sommes reçues au titre de la SSUC qui n'avaient pas été budgétées, des charges liées aux heures supplémentaires et aux activités de restructuration inférieures aux prévisions ainsi que des efforts que la Société continue de mener pour réduire ses dépenses discrétionnaires en réaction à la pandémie de COVID-19;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur de 62 \$ aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire de 31 \$ pour compenser la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - un ajustement réglementaire de 24 \$ lié au report des pertes de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

- un ajustement réglementaire de 8 \$ lié à la correction de valeur pour créances douteuses attribuable à l'augmentation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées relativement au montant à recevoir en raison du report de la hausse des tarifs de base des redevances d'usage; partiellement compensés par :
- un ajustement réglementaire de 7 \$ lié au report de recouvrements d'impôt sur le résultat en raison surtout de la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

Autres éléments du résultat global

La comptabilisation des montants au titre des autres éléments du résultat global est compensée par des reports réglementaires en vue de différer la comptabilisation aux périodes au cours desquelles les transactions sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsqu'il est prévu que les montants seront réalisés en trésorerie, sauf dans le cas des flux de trésorerie liés aux instruments de couverture, qui sont pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs dans la même période que l'est la transaction de couverture sous-jacente, et des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel non capitalisés, qui sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du personnel.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(2) \$	– \$	(2) \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	2	–	2
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :			
Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	647 \$	– \$	647 \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	(647)	–	(647)
	–	–	–
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	1 \$	1 \$	– \$
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(2)	–	(2)
Mouvement net des comptes de report réglementaires	1	(1)	2
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

Des profits de 647 \$ à la réévaluation des régimes de retraite capitalisés de la Société ont été comptabilisés pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 par suite de la hausse du taux d'actualisation, lequel est passé à 3,2 % (2,8 % au 31 août 2020). Les profits à la réévaluation comprenaient des gains actuariels de 621 \$ et un excédent de 26 \$ du rendement des actifs des régimes sur le rendement attendu selon le taux d'actualisation au 31 août 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

- a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	31 mai 2021	31 août 2020	Variation (\$)
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs	497 \$	255 \$	242 \$
Cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 \$	34 \$	– \$

Perspectives financières²

Comme il a été mentionné plus haut aux rubriques « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » et « INTRODUCTION – Principales questions financières », l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice 2020 et, depuis, les mouvements d'aéronefs, calculés en unités de redevances pondérées, se sont amenuisés et se situent encore bien au-dessous des volumes enregistrés avant la pandémie.

Bien que nul ne sache combien de temps encore la pandémie perdurera ni toute l'ampleur de ses répercussions, on s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur le transport aérien à l'échelle nationale et mondiale perdure à court terme.

Les rubriques qui suivent présentent les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2021 avant la stabilisation des tarifs, aux fins de comparaison avec les résultats pour l'exercice 2020. Ces projections s'appuient sur l'hypothèse que le rétablissement des mouvements d'aéronefs ne se fera pas au cours de l'exercice 2021, mais plutôt au cours de notre exercice qui sera clos le 31 août 2022 (l'« exercice 2022 »). Au moment d'établir ses prévisions pour le reste de l'exercice 2021, la Société a soulevé plusieurs sources d'incertitude critique, notamment :

- l'apparition constante d'éclosions de COVID-19;

² Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

- l'arrivée de nouveaux variants de la COVID-19 et leur propagation par l'entremise de voyageurs;
- le maintien ou l'ajout de restrictions de voyage et d'obligations de confinement;
- le calendrier du déploiement de la vaccination au Canada;
- l'aide modeste au secteur de l'aviation au Canada.

Notre appréciation est subjective et suppose que les restrictions de voyage imposées à l'échelle mondiale, la réduction des vols réguliers assurés par les transporteurs aériens et la réticence générale à effectuer des voyages demeureront. Un allègement important des restrictions de voyage et des mesures prises par les administrations publiques à l'échelle nationale et à l'étranger pour limiter ou freiner la transmission de la COVID-19 pourrait permettre à la circulation aérienne commerciale d'opérer une reprise plus rapidement que prévu.

La Société évalue continuellement l'incidence de la baisse des produits sur ses activités et, de ce fait, elle gère ses charges d'exploitation et ses dépenses d'investissement.

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Avant la stabilisation des tarifs				
Produits	798 \$	1 000 \$	(202) \$	(20) %
Charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 276	1 348	(72)	(5) %
Perte nette avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(478) \$	(348) \$	(130) \$	

Produits

Les produits pour l'exercice 2021 devraient diminuer pour s'établir à 798 \$, contre 1 000 \$ enregistrés pour l'exercice 2020. La diminution s'explique principalement par l'amenuisement prévu de 38,1 % des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, par rapport à l'an dernier, et de 59,2 % par rapport à ceux de l'exercice 2019, ce qui devrait être contrebalancé en partie par la hausse de 29,5 % en moyenne des tarifs de base des redevances d'usage entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020 (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Produits »), et par la baisse des autres produits.

Dans notre rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons présenté des produits prévus de 808 \$ pour l'exercice 2021 et anticipé un amenuisement de 37,7 % de la circulation aérienne. La baisse des produits est attribuable aux restrictions de voyage qui demeurent en vigueur et à la demande réduite des consommateurs en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'au fait que l'incidence sur les produits tirés des redevances d'usage persiste plus longtemps que ce que nous avons prévu initialement.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Charges d'exploitation et autres (produits) et charges

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges avant la stabilisation des tarifs pour l'exercice 2021 devraient se chiffrer à 1 276 \$. Il s'agit d'une diminution de 5 % comparativement à l'exercice 2020, attribuable principalement aux facteurs suivants :

- la diminution des niveaux de rémunération découlant principalement des départs à la retraite anticipés par ceux qui se sont prévalus du programme d'incitation à la retraite anticipée de la Société au cours de l'exercice 2020 et des sommes accrues que la Société prévoit de recevoir au titre de la SSUC étant donné que le programme a été prolongé jusqu'au 25 septembre 2021, ce qui permet de contrebalancer les charges associées à la réduction de l'effectif;
- la diminution des charges liées aux heures supplémentaires en raison de la baisse du nombre de mouvements d'aéronefs pour l'exercice entier;
- la réduction des dépenses liées aux déplacements et aux installations, du fait que la Société continue de réduire ses dépenses discrétionnaires dans la mesure du possible;

partiellement compensées par :

- la hausse des frais liés aux services de surveillance satellitaire, puisque nous avons commencé à payer pour des services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique en janvier 2020, lesquels s'ajoutent aux frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien intérieur que nous assumons depuis septembre 2019;
- les exigences d'exploitation accrues, surtout en ce qui concerne les frais liés aux télécommunications et ceux liés à l'entretien et au développement des systèmes nécessaires pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système de navigation aérienne en tant que service essentiel;
- la hausse des cotisations aux régimes de retraite pour services rendus au cours de la période en raison surtout du moment du paiement d'égalisation des cotisations, lequel a été déterminé en fonction de l'évaluation de la capitalisation au 1^{er} janvier 2020 déposée en septembre 2020;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la hausse du niveau d'endettement de la Société.

Dans notre rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons présenté des charges d'exploitation et autres (produits) et charges prévus, avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs, de 1 286 \$ pour l'exercice 2021. La baisse de 10 \$ s'explique avant tout par les sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé.

Flux de trésorerie

Compte tenu des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement prévues pour l'exercice 2021, la situation de trésorerie de la Société devrait, selon les prévisions actuelles, s'élever à 233 \$ au 31 août 2021 (689 \$ au 31 août 2020).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Ces perspectives en matière de trésorerie tiennent compte de sorties de trésorerie annuelles prévues liées aux activités d'exploitation de 504 \$, qui s'expliquent surtout par la baisse des produits tirés des redevances d'usage résultant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne et du fait que les clients peuvent reporter le paiement en trésorerie des montants découlant de l'augmentation des tarifs de base en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2020, ainsi que par la baisse des encaissements liés aux autres produits. Les paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs devraient augmenter à cause principalement des charges liées à la réduction de l'effectif et du report à l'exercice 2021 du paiement des augmentations économiques pour l'exercice 2020. De plus, les cotisations aux régimes de retraite devraient augmenter en raison du moment du paiement d'égalisation des cotisations, lequel a été déterminé en fonction de l'évaluation de la capitalisation au 1^{er} janvier 2020 déposée en septembre 2020. Par ailleurs, les paiements d'intérêts de la Société ont également augmenté à cause de l'accroissement du niveau d'endettement. Ces sorties de trésorerie accrues sont toutefois atténuées par les sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé.

Les sorties nettes de trésorerie prévues de 3 \$ qui se rapportent aux activités de financement serviront au paiement des obligations locatives. Le remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ et des emprunts bancaires de 223 \$ (déduction faite des charges) ainsi que le versement annuel de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2 ont été atténués par l'émission de billets d'obligation générale de 500 \$.

Les sorties de trésorerie prévues liées aux activités d'exploitation et de financement seront atténuées par les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 53 \$ imputables principalement au produit des placements à court terme arrivés à échéance, ce qui sera contrebalancé par la diminution des dépenses d'investissement.

Dans notre rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons présenté une situation de trésorerie prévue de 201 \$ à la clôture de l'exercice 2021. La hausse est imputable essentiellement aux sommes accrues reçues au titre de la SSUC du fait que le programme a été prolongé, à l'augmentation des autres montants reçus et à la baisse des dépenses d'investissement.

Compte de stabilisation des tarifs

À l'heure actuelle, la Société s'attend à ce que le compte de stabilisation des tarifs affiche un solde débiteur de 733 \$ à la fin de l'exercice 2021 (255 \$ au 31 août 2020) en raison principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne, qui a conduit à une baisse importante des produits tirés des redevances d'usage par rapport aux exigences d'exploitation de la Société pour assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés. Le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs ») est pris en compte lors de l'établissement des tarifs ainsi que des mesures qui seront prises afin de réduire les coûts.

Le solde du compte de stabilisation des tarifs devrait être le même que celui présenté dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2021 étant donné que la baisse prévue des produits devrait être contrebalancée par la réduction supplémentaire des charges d'exploitation et des autres (produits) et charges, avant la stabilisation des tarifs, comme il a été mentionné plus haut.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021 à cause de la pandémie de COVID-19, ce qui aura une incidence sur le ratio de couverture par le bénéfice.

Pour la période de douze mois close le 31 mai 2021, la Société a subi une perte nette de 58 \$. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 91 \$. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 33 \$, ce qui correspond à 0,36 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période et se situe au-dessous de notre ratio cible de couverture par le bénéfice de 1:1, en raison des répercussions de la pandémie. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 157 \$. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 2,09 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 31 mai 2021, nous respectons toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt, y compris celles de l'acte de fiducie cadre en ce qui a trait aux fonds de réserve, aux flux de trésorerie ainsi qu'aux clauses restrictives concernant les taux, de même que les exigences visant les biens liquides et les autres dispositions de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. La Société a obtenu une dispense temporaire de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2021	T2 28 février 2021	T1 30 novembre 2020	T4 31 août 2020
Produits	196 \$	179 \$	202 \$	155 \$
Charges d'exploitation	305	317	309	264
Autres (produits) et charges	86	40	31	56
	(195)	(178)	(138)	(165)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(9)	2	–	(1)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(186)	(180)	(138)	(164)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	119	81	42	177
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	75	42	26	48
	194	123	68	225
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	8 \$	(57) \$	(70) \$	61 \$
	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2020	T2 29 février 2020	T1 30 novembre 2019	T4 31 août 2019
Produits	159 \$	322 \$	364 \$	412 \$
Charges d'exploitation	351	387	369	374
Autres (produits) et charges	129	25	31	32
	(321)	(90)	(36)	6
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(27)	–	–	(3)
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(294)	(90)	(36)	9
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	169	2	–	21
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	111	38	39	30
	280	40	39	51
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(14) \$	(50) \$	3 \$	60 \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits observées dans le passé découlaient essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été, et les volumes de circulation aérienne les plus faibles sont enregistrés au cours du deuxième trimestre (de décembre à février). La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021. La Société a constaté qu'au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, ont augmenté de 1,6 %, mais ils ont diminué de 58,7 % par rapport aux volumes enregistrés avant la pandémie au cours de la période correspondante de l'exercice 2019.

La plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice. La Société ne cesse de revoir, de surveiller et de gérer ses dépenses dans le but d'atténuer la baisse importante des produits occasionnée par la pandémie de COVID-19.

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) fluctue en raison surtout de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'invalidité de longue durée (« ILD ») ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

Au 31 mai 2021, les liquidités dont nous disposons se composaient d'un montant de 404 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'un montant de 849 \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit consenties à des fins générales. De plus, nous disposons de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite de 598 \$ dont une tranche de 49 \$ était inutilisée (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021

	Trimestres clos les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(124) \$	(102) \$	(22) \$
Investissement	58	(26)	84
Financement	(25)	997	(1 022)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(91)	869	(960)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3)	1	(4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(94)	870	(964)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	498	48	450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	404 \$	918 \$	(514) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	(124) \$	(102) \$	(22) \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(16)	(26)	10
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	–	(1)	1
Flux de trésorerie disponibles	(140) \$	(129) \$	(11) \$

¹⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 94 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2021 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 140 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mai 2021 se sont élevées à 124 \$, contre 102 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020. L'écart de 22 \$ s'explique principalement par la diminution de 27 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable au calendrier des paiements des redevances d'usage et aux dispositions de report de paiements aux termes de l'augmentation des tarifs instaurée le 1^{er} septembre 2020, par la hausse de 9 \$ des paiements d'intérêts, par l'augmentation de 7 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs et par le recul de 4 \$ des autres montants reçus, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la hausse de 24 \$ des sommes reçues aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 58 \$, en comparaison de sorties de trésorerie de 26 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020. L'écart de 84 \$ se rapporte avant tout au produit de 75 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance et à la diminution des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 25 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 997 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020. L'écart de 1 022 \$ est essentiellement attribuable au produit net de 845 \$ tiré de l'émission de billets d'obligation générale et au produit net de 179 \$ tiré des emprunts bancaires pour le trimestre clos le 31 mai 2020, alors qu'aucune opération de la sorte n'a eu lieu au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2021	2020	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(373) \$	(39) \$	(334) \$
Investissement	94	(106)	200
Financement	(2)	1 032	(1 034)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(281)	887	(1 168)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	1	(5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(285)	888	(1 173)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	404 \$	918 \$	(514) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	(373) \$	(39) \$	(334) \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(54)	(106)	52
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ¹⁾	4	—	4
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	(2)	(2)	—
Flux de trésorerie disponibles	(425) \$	(147) \$	(278) \$

¹⁾ Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 285 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 425 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2021 ».

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 se sont élevées à 373 \$, contre 39 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020, en raison principalement de la diminution de 386 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne et aux dispositions de report de paiements aux termes de l'augmentation des tarifs instaurée le 1^{er} septembre 2020, de la hausse de 19 \$ des paiements d'intérêts, de l'augmentation de 15 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période et du recul de 12 \$ des autres montants reçus, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la hausse de 82 \$ des sommes reçues aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération et par la diminution de 16 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 94 \$, en comparaison de sorties de trésorerie de 106 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020. L'écart de 200 \$ se rapporte avant tout au produit de 145 \$ tiré des placements à court terme arrivés à échéance et aux réductions prévues que la Société apporte à son programme de dépenses d'investissement pour pallier les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 2 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 1 032 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a dégagé un produit net de 498 \$ à la suite de l'émission de billets d'obligation générale et a procédé au remboursement des billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ et au remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur sa facilité de crédit consortiale. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020, la Société a dégagé un produit net de 845 \$ à la suite de l'émission de billets d'obligation générale et a effectué un prélèvement de 215 \$ sur sa facilité de crédit consortiale pour répondre à ses besoins en liquidités à court terme en raison de la pandémie de COVID-19.

Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

La Société a obtenu, en date du 18 décembre 2020, le nombre de consentements et de procurations valides nécessaires qui lui permettront d'être temporairement dispensée de ses obligations stipulées dans les clauses restrictives concernant les taux et dans certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre qui régit ses obligations en circulation et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale qui régit ses billets en circulation. Cette dispense a été accordée en raison de la baisse considérable des volumes de circulation aérienne et de la contraction de l'économie occasionnées par la pandémie de COVID-19, et elle s'appliquera aux exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 31 mai 2021, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit :

Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes ^{1), 2)}	850 \$
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins ²⁾	1
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	849
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien ³⁾	275
Fonds pouvant être utilisés sans restriction	<u>574 \$</u>
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite	
Facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	598 \$
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	549
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	<u>49 \$</u>

¹⁾ Au 31 mai 2021, la facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes d'un montant de 850 \$ se composait de deux tranches de montants égaux échéant le 26 mars 2024 et le 26 mars 2026, respectivement. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 31 mai 2021, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.

²⁾ Au 31 mai 2021, un montant de 1 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.

³⁾ Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).

⁴⁾ Les facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes, lesquelles totalisent 598 \$, et elles arriveront à échéance le 31 décembre 2021, à moins qu'elles ne soient prorogées.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	31 mai 2021	31 août 2020
DETTE À LONG TERME :		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	400 \$	425 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	2 125	1 875
	2 525	2 300
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés	(14)	(12)
Total des obligations et billets à payer	2 511	2 288
Moins la partie courante de la dette à long terme	(25)	(275)
Total de la dette à long terme	<u>2 486 \$</u>	<u>2 013 \$</u>
LIQUIDITÉS :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	404 \$	689 \$
Placements à court terme	–	145
Fonds de réserve pour le service de la dette	74	73
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	849	625
Total des liquidités	<u>1 327 \$</u>	<u>1 532 \$</u>

Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (Moody's)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA-	A+	Négative

Le 7 juin 2021, S&P a abaissé d'un cran la cote qu'elle accorde aux titres de créance à long terme et aux titres de créance de premier rang garantis de la Société, la faisant passer de « AA » à « AA- », ainsi que celle accordée à ses titres de créance subordonnés, laquelle est passée de « A+ » à « AA- ». La perspective demeure négative.

La révision est attribuable au fait que la circulation aérienne demeure faible et qu'on s'attend maintenant à ce que cette situation perdure jusqu'à l'exercice 2022, ce qui mènera à un bénéfice avant intérêts et amortissements négatif et à des indicateurs de la dette qui présenteront un recul par rapport à ce qui avait été prévu antérieurement. S&P a mentionné qu'elle est d'avis que les principaux indicateurs financiers de la Société commenceront à refléter une amélioration importante de la situation après l'exercice 2022 et que la détérioration enregistrée par les indicateurs financiers n'est pas représentative de la solvabilité de la Société à long terme ni de la qualité intrinsèque de son crédit.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Selon S&P, la qualité du crédit de la Société découle notamment :

- du fait qu'en tant que prestataire national de services essentiels de navigation aérienne (non militaire) dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada, elle jouit d'un monopole légiféré qui lui permet de percevoir des redevances auprès des transporteurs aériens pour satisfaire ses besoins financiers;
- du fait que la région desservie par NAV CANADA est relativement riche, son produit intérieur brut par habitant atteignant presque 44 400 \$ US, et que cette région correspond à l'ensemble du Canada (et plus), limitant de ce fait les risques économiques inhérents à des activités localisées;
- de la présence d'une équipe de gestion expérimentée et prudente en mesure de réagir promptement aux conditions défavorables des marchés.

S&P a toutefois relevé les facteurs suivants qui, selon elle, pourraient nuire au profil de crédit :

- la faiblesse prolongée du niveau d'activités à cause de l'incidence persistante et importante de la pandémie sur la performance financière de la Société, ce qui devrait se traduire par une couverture faible du service de la dette et un ratio d'endettement très élevé pour l'exercice 2022;
- une capacité nettement réduite à générer des flux de trésorerie et des circonstances qui ne sont pas propices à la modification des tarifs tant et aussi longtemps que les volumes de vols demeureront considérablement faibles;
- une capacité réduite à faire baisser les niveaux de service en fonction de la diminution du niveau d'activités;
- la dépendance envers les marges de crédit, ce qui est considéré comme une situation de trésorerie vulnérable.

Le 26 janvier 2021, Moody's a publié un avis de crédit confirmant l'évaluation de la solidité intrinsèque de NAV CANADA à Aa2 et la cote de ses titres subordonnés et de premier rang à Aa2. Moody's a relevé les forces suivantes du profil de crédit de la Société :

- infrastructures essentielles pour le système de transport aérien au Canada;
- monopole fournissant des services de navigation aérienne civile sur une très vaste étendue de l'espace aérien;
- pouvoir légiféré d'établir des tarifs et de percevoir des redevances et frais selon les besoins, permettant de satisfaire les exigences financières, ce qui assure un bon niveau de prévisibilité des flux de trésorerie;
- programme de dépenses d'investissement réalisable.

Moody's a toutefois relevé les facteurs suivants qui, selon elle, pourraient nuire au profil de crédit :

- répercussions négatives importantes à court terme de l'éclosion du coronavirus sur les produits découlant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne;
- régime de retraite à prestations définies qui nécessite des appels de fonds récurrents.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Moody's a affirmé que la perspective « stable » tient compte du fait qu'elle s'attend à ce que NAV CANADA continue d'instaurer les hausses de tarifs nécessaires pour compenser l'amenuisement des volumes de circulation aérienne occasionné par l'éclosion du coronavirus et qu'elle maintienne de bons niveaux de liquidités.

Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 31 mai 2021 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2021	2022	2023	2024	2025	
Passifs dérivés	8 \$	4 \$	3 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 525	–	25	25	225	25	2 225
Paiements d'intérêts ²⁾	1 424	13	82	80	78	75	1 096
Engagements en capital	129	52	18	11	12	8	28
Obligation locative	4	1	3	–	–	–	–
Obligation locative future ³⁾	59	–	–	2	3	3	51
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	13	13	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	4 162 \$	83 \$	131 \$	119 \$	318 \$	111 \$	3 400 \$

1) Les paiements représentent un principal de 2 525 \$. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2020 et à la note 9 des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021.

3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 13 \$ CA (11 \$ US).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite sont analysées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Gestion du capital

La Société considère que le capital équivaut à la somme de sa dette à long terme contractée par émission de titres, de ses résultats non distribués (de son déficit) et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que de ses comptes de report réglementaires et des soldes de certains de ses régimes d'avantages du personnel, comme l'illustre le tableau ci-après. Cette définition du capital est celle à laquelle la direction a recours, et elle peut ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

	31 mai 2021	31 août 2020
Obligations et billets à payer	2 511 \$	2 288 \$
Capitaux propres		
Résultats non distribués (déficit)	(91)	28
Comptes de report réglementaires		
Soldes débiteurs	(1 795)	(2 112)
Soldes créditeurs	128	184
Avantages du personnel		
Actif du régime d'ILD	(4)	(4)
Passif au titre des avantages liés aux régimes de retraite capitalisés	1 093	1 643
Passif au titre des congés de maladie cumulatifs	16	16
Total du capital	1 858 \$	2 043 \$

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société.

Instruments financiers et gestion des risques

Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Risque de taux d'intérêt – Les placements compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et dans le fonds de réserve pour le service de la dette de la Société portent intérêt aux taux variables en vigueur sur le marché. Une baisse des taux d'intérêt mènerait à un recul des produits touchés sur ces instruments. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale. Ainsi, compte tenu de ce remboursement et de l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une variation de 100 points de base au 31 mai 2021 des taux d'intérêt variables aurait donné lieu à un écart annuel d'environ 5 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2020).

Risque de change – Au 31 mai 2021, le montant net de l'exposition de la Société au risque de change se rapportant au dollar américain avait diminué, passant de 333 \$ CA (257 \$ US) à 276 \$ CA (229 \$ US), en raison surtout de la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon. Au 31 mai 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, le résultat net avant le mouvement net des comptes de report réglementaires aurait subi une variation de 26 \$ (31 \$ au 31 août 2020).

Risque de crédit – Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés par les clients en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Ces dispositions font s'accroître l'exposition au risque de crédit de la Société étant donné que les paiements qui doivent être faits d'avance et les dépôts de garantie exigibles aux termes de la politique de crédit de la Société pourraient s'avérer insuffisants pour couvrir les pertes éventuelles.

La Société constitue une correction de valeur pour créances douteuses qui représente son estimation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies à l'égard des débiteurs. Compte tenu du degré élevé d'incertitude occasionné par la pandémie de COVID-19, les estimations faites par la direction et les jugements qu'elle a formulés lors de l'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues soulèvent une incertitude relative à l'estimation. Selon les estimations et les hypothèses actuelles de la Société, y compris notamment les conditions actuelles et projetées de l'économie et du crédit ainsi que les tendances récentes en matière de recouvrement auprès des clients, la Société a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 3 \$ et de 9 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Couverture d'assurance

Le plus récent renouvellement de notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation remonte au 15 novembre 2020 et nous comptons renouveler le programme le 15 novembre 2021. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 figurent à la note 3 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2020. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes et de modifications qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés. À l'heure actuelle, la Société ne prévoit adopter aucune de ces normes et modifications avant leur date d'entrée en vigueur.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit :

IAS 8 : définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié un bulletin portant sur la définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8) qui propose une définition des estimations comptables et qui comprend d'autres modifications à l'IAS 8 dans le but d'aider les entités à faire la distinction entre les changements de méthode comptable et les changements d'estimation comptable.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

IAS 1 : informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié le bulletin « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2), qui prévoit des modifications visant à aider les préparateurs à sélectionner les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers annuels de 2020.

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers annuels de l'exercice 2020 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 31 mai 2021 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.